

Municipales - 15 et 22 mars 2020



Jean-Léonce KORCHIA - Anne LAUNAY

Les contradictions de Monsieur Vigouroux

Monsieur Vigouroux promet une mixité sociale dans les nouveaux programmes de construction, pourtant :

- il a réduit le nombre de logements sociaux dans le projet Langevin Wallon (derrière la mairie)
- il a abandonné le projet de 4 logements sociaux dans l'ancien conservatoire
- il a renoncé à la modification des logements inoccupés depuis 6 ans de la Résidence pour Personnes Âgées en logements à loyers modérés.

> la commune paie une pénalité pour non respect du quota de logements sociaux (ex : 40 000 € en 2019).

Durant son mandat il a baissé de 10% le montant global des subventions aux associations, acteurs essentiels de la cohésion sociale, sans aucune transparence sur les critères d'attribution. En même temps il a fortement augmenté le budget dédié aux fêtes et réceptions.

Monsieur Vigouroux dit avoir tourné le dos au bétonnage programmé : il n'a pas menti, l'énorme bâtiment logistique en construction dans le quartier des Ruchères n'est pas en béton, mais en charpente métallique et bardage inox. Les riverains apprécieront...

La municipalité admet que les finances sont de plus en plus contraintes et qu'il ne faut pas augmenter l'endettement*.

Pourtant Monsieur Vigouroux propose un programme très ambitieux sans aucune solution de financement. (*Igny Mag fev2020)

Monsieur Vigouroux se dit loin des clivages partisans :

- effectivement il rassemble sur sa liste des citoyens et des militants de l'UDI, de LREM, LR et de Debout la France qui a appelé à voter extrême droite en 2017
- il était candidat aux élections départementales présenté par l'UDI et LR
- en 2019, il a signé avec 71 autres maires la tribune de soutien à la politique de Monsieur Macron
- pour ces municipales il bénéficie du soutien officiel de LREM...

Nous posons la question : Les voix pour Monsieur Vigouroux aux élections municipales seront-elles comptabilisées au niveau national pour La République En Marche ??



Dès le 15 mars, votez pour la liste Igny Dynamique et Citoyenne
2 listes = 1 tour !

Des différences significatives entre nos programmes

Igny Avance F. Vigouroux

Pass Sport Culture Famille :

Quel que soit le revenu, dégressif en fonction du nombre d'activités.

Restauration scolaire :

Aucun engagement sur la part du bio
Question : Est-ce que la nouvelle ferme «urbaine innovante» en culture hors sol fera partie des fournisseurs ?

Aucune solution de financement explicite à part l'emprunt, alors même que la dette est passée de 490 € par habitant en 2013 à 720 € en 2019.

Démocratie participative : Limitée aux assemblées de quartier (certes avec budget dédié, mais dirigées par des élus) et au conseil des enfants et des jeunes.

Transports : Augmentation du nombre de RER. Navette déjà proposée il y a six ans sans que rien n'ait été fait, alors que M. Vigouroux est Vice-Président aux Transports à la CPS.

Vie associative : La mairie s'attribue le mérite d'événements organisés par des associations (exploitation du verger Saint-Nicolas, festivités, soirées à thème, manifestations sportives ou culturelles).

Indépendance énergétique : Rien...

Igny Dynamique et Citoyenne J-L. Korchia

Pass Sport Culture :

Dégressif en fonction du quotient familial pour permettre à tous l'accès à des activités, même aux personnes seules.

Restauration scolaire :

100% bio grâce, entre autre, à la création d'un potager bio municipal.

Des besoins de financements diminués grâce à la réalisation d'économies, dont la suppression de l'augmentation des indemnités d'élus (38 000 €) votée il y a six ans par la municipalité actuelle.

Démocratie participative : Prépondérante, car rien ne doit être fait sans vous: conseil des associations, conseil des enfants, des jeunes et des anciens avec budgets dédiés. Ouverture des commissions municipales aux associations concernées.

Transport : Engagement pour le TRAM Train, remplaçant le RER-C et qui permet une augmentation de la fréquence et de l'amplitude horaire (initialement prévu pour 2020 !!!).

Vie associative : Mettre en valeur, reconnaître le travail des associations et augmenter leurs subventions. Créer une structure autonome pour permettre un dialogue et une synergie entre associations sportives, culturelles, sociales...

Indépendance énergétique : Production locale d'énergie renouvelable.